

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Paris : 35 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 30 c.
Réclames : 30
Faits divers : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 JUILLET

LE GUET-APENS DE HUÉ

Voici les renseignements donnés par le Temps :

L'attaque a eu lieu simultanément de trois côtés : l'une a été dirigée sur le bastion de la citadelle où nous avons notre garnison, c'est-à-dire sur la rive gauche de la rivière ; une autre sur l'hôtel de la résidence, situé sur la rive droite, à peu près en face de la citadelle.

La cour de Hué a donc levé le masque, et des forces considérables qu'elle avait rassemblées dans la capitale — on les estime à une trentaine de mille combattants — sous le prétexte de rendre les honneurs extraordinaires au commandant en chef du corps expéditionnaire au Tonkin, n'avaient été concentrées que pour nous dresser un véritable guet-apens.

Etant donnée la duplicité des Asiatiques, ce grave événement n'a pas lieu de nous étonner outre mesure. Pour le régent, le vrai souverain de l'Annam, l'heure de la soumission définitive avait sonné ; de nombreux avertissements lui démontraient que son système de trahison masqué sous des paroles mielleuses, sous des démonstrations verbales de dévouement, était usé.

La lutte allait donc s'ouvrir entre le représentant de la France et le premier ministre, menacé dans son pouvoir.

Le régent Nguyen-Van-Tuang, ce si-

nistre faiseur de rois, dont tous les méfaits ont été signalés tant de fois par nos correspondants et les missionnaires, n'a jamais eu d'autre but que celui de gouverner l'Annam en maître absolu. De basse extraction, d'une grande intelligence, sans scrupules, vrai despote asiatique, il se débarrassait par tous les moyens de ceux qui lui donnaient quelque ombrage.

En réalité, Tuang a toujours été notre ennemi le plus acharné ; sa main a trempé, au Tonkin, dans toutes les intrigues ; il dirigeait de Hué les levées de boucliers et entretenait des relations continuelles avec les généraux chinois du Quang-Si et du Yunnan. La position de Hué lui paraissait dangereuse pour la dynastie, qui se trouvait trop rapprochée de nos coups ; aussi, tandis qu'il signait avec nous tous les traités que nous demandions, sauf à n'en exécuter aucune des clauses, il faisait construire une route de montagnes pour communiquer avec le Tonkin, et édifiait, en un point appelé Cam-Lo, à bonne distance du littoral, une citadelle qui devait servir de refuge au roi et à la cour au cas où, trouvant intérêt à s'affranchir de notre tutelle, ils se décideraient à transporter la guerre dans nos montagnes.

Hué, comme toutes les capitales asiatiques, se compose de deux villes : la ville officielle et la ville marchande ; la première n'est autre que la citadelle, vaste quadrilatère de 2,400 mètres de côté à front bastionné, où réside toute la population officielle, depuis le roi jusqu'aux derniers mandarins civils ou militaires de la capitale.

Le palais du roi est dans une deuxième enceinte, pourvue également de fossés et de bastions ; c'est là que le souverain vit, entouré de ses femmes et des quatre grands mandarins, les colonnes du royaume. A la suite du traité de 1884, nous avons mis un

détachement de 350 hommes dans un des bastions de la citadelle, mais il a fallu user de menaces pour faire désarmer les faces des bastions qui battaient le point que nous occupions, et, si nos souvenirs sont exacts, on a même été forcé d'enclouer quelques pièces d'artillerie.

De grandes avenues, très-propres et bordées de lilas roses, traversent la citadelle dans tous les sens, en la coupant à angle droit. Tous les ministres y sont installés. Des casernes s'y rencontrent à chaque pas, larges, bien construites, où grouille une armée de soldats.

D'après M. de Champeaux, qui remplit pour la seconde fois les fonctions de résident à Hué, le gouvernement annamite a en permanence dans la capitale une force de 48,200 hommes, parmi lesquels on rencontre des porteurs de palanquins des mandarins, les cornacs, les gardes des ministères et des corps de troupes qui portent les noms de tous les animaux féroces afin de frapper l'ennemi de terreur.

Il faut ajouter à cette armée hétérogène 7,450 hommes spécialement attachés au service du roi, garde royale et serviteurs de toutes espèces.

Quant à la ville marchande, elle s'étend le long d'un canal qui coupe un coude de la rivière, tout en servant de fossé à l'une des faces de la citadelle. C'est là que sont les boutiquiers et artisans dont les produits alimentent et entretiennent la population. De ce côté, toutes les maisons sont en maçonnerie, tandis que les deux autres fossés ne sont garnis que de paillettes.

Chronique générale.

DÉPÊCHES DU GÉNÉRAL DE COURCY

Le ministre de la guerre a reçu hier trois dépêches du général de Courcy.

La première dépêche donne la liste des militaires tués ou blessés dans les combats de Hué.

Cette liste sera publiée dès que les familles auront été informées.

Les deux autres dépêches sont relatives à des demandes d'instruction et à des détails techniques.

LA DATE DES ÉLECTIONS

Il est exact que le ministre de l'intérieur n'a convoqué aucun collège électoral le dimanche 16 août, parce qu'en effet les élections générales pourraient bien être fixées à cette date.

Si les élections doivent avoir lieu le 16 août, il faut que le décret soit pris au plus tard le 26 juillet.

Mais si le Sénat n'a pas terminé l'examen du budget à cette date, le gouvernement se verra forcé de renvoyer les élections au 27 septembre.

LES OBSÈQUES DE VICTOR HUGO.

Le gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre diverses demandes de crédits supplémentaires pour l'exercice 1885.

Parmi ces demandes, en figure une ayant pour objet d'ouvrir un crédit pour subvenir aux dépenses des obsèques nationales faites à Victor Hugo.

Les Chambres avaient, par une loi votée le jour du décès de l'illustre poète, voté un premier crédit de 20,000 fr.

Depuis, on a reconnu que la dépense totale s'était élevée à 101,532 fr. Le gouvernement vient donc de demander un crédit pour couvrir la différence, soit 81,532 fr.

La commission du budget a approuvé cette demande de crédit.

Ainsi, l'on dépense plus de cent mille francs pour un enterrement civil, mais on n'en vote que dix pour les obsèques religieuses de l'amiral Courbet — et vous pouvez croire que, pour le vainqueur de Fouchéou, il ne sera pas demandé de crédits supplémentaires.

Voilà un rapprochement qui ne fait pas honneur au régime actuel.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

PREMIÈRE PARTIE

I. — CLÉMENCE

Huit heures venaient de sonner à la petite pendule placée sur la cheminée d'une élégante chambre de jeune fille : à ce bruit, les rideaux du lit s'agitaient doucement, et une tête curieuse se montra avec de grands yeux étonnés.

— Ai-je donc rêvé ? Et suis-je bien éveillée ? se demanda Clémence en regardant autour d'elle.

Et, pour se bien rendre compte des choses et des événements, sans se donner la peine de réveiller, la fillette étendit la main vers un cordon placé à la tête de son lit, et elle fit gaillardement carillonner la sonnette qui y correspondait.

À ce bruit inusité, une bonne grosse figure de vieille femme se montra dans l'entre-bâillement de la porte.

— Vous êtes donc réveillée, mademoiselle Clémence ? Ça n'est pas malheureux, car monsieur n'a bien demandé vingt fois, depuis ce matin, si vous n'aviez pas encore appelé, dit en entrant la vieille femme, qui paraissait être une sorte de factotum domestique, auquel on obéissait plus qu'il n'obéissait lui-même.

— Alors, c'est donc bien vrai ? demanda Clémence.

— Quoi donc, mam'zelle ?

— Que je me marie, et que c'est aujourd'hui qu'arrive mon fiancé ?

— Tiens, si c'est vrai ! Puisque M. Dorny vous a fait sortir de pension tout exprès, et que votre futur, M. Lucien Sauvatre, va arriver après le déjeuner pour faire connaissance avec vous. C'est ça qui est de la chance de se marier à seize ans, avec un beau garçon qu'on n'a pas eu le temps d'attendre et de désirer !

Et la pauvre vieille poussa un long soupir qui prouvait qu'elle n'avait pas eu un sort aussi enviable que celui de sa jeune maîtresse.

Celle-ci eut un éclair de joie dans les yeux, et peu s'en fallut qu'elle ne battit des mains en voyant qu'elle nageait en plein dans une réalité dont elle doutait encore quelques instants auparavant.

— Eh bien, Toinette, tu peux dire à mon père que je suis éveillée, que je me lève, et qu'avant dix minutes je l'aurai embrassé sur les deux joues.

Et, joignant l'effet à la parole, Clémence sauta lestement à bas de son lit et se prépara à s'habiller pour se rendre plus vite aux désirs de son père.

Quelques instants après, celui-ci se présentait lui-même dans la chambre de la jeune fille.

C'était un homme au visage sévère et triste dont les traits, vieillissant avec l'âge, annonçaient une souffrance secrète et profonde, que la présence même de sa fille n'avait pas la puissance d'adoucir.

En le voyant entrer, Clémence lui sauta au cou et l'embrassa comme elle l'avait annoncé.

— Tu sais par ma lettre pour quel motif je t'ai fait sortir de pension et attirée ici, n'est-ce pas ? demanda M. Dorny, après qu'il eût rendu avec effusion les caresses de sa fille.

— Oui, père, répondit Clémence, tu m'en as si souvent parlé, que j'étais depuis longtemps préparée à ce mariage.

— Et cela ne te contrarie pas, mon enfant ? La jeune fille regarda son père avec étonnement ; puis elle dit avec la candeur et la franchise de ses seize ans :

— Mais pourquoi cela me contrarierait-il, père ? Est-ce que toutes les jeunes filles ne se marient pas, un jour ou l'autre ? Et le plus tôt n'est-il pas le mieux, puisqu'on a une maison, une belle toilette, une voiture quand on est riche, et qu'il n'y a rien de si amusant que de s'entendre appeler madame, au lieu d'être encore une petite fille qu'on

laisse en pension ?

— J'ai beaucoup connu Lucien Sauvatre dans son enfance, et même dans sa première jeunesse, poursuivit M. Dorny ; et tu dois te rappeler toi-même combien tu aimais à jouer avec lui, quand il daignait s'occuper d'une si petite fille que toi.

Clémence regarda son père en rougissant.

— Je crois bien que je me le rappelle, puisque, dès ce temps-là, je l'appelais mon petit mari, et qu'il me faisait peur avec son costume de lycéen, que je prenais pour un habit de gendarme.

Et la jeune fille se mit à rire à ce souvenir lointain de ses premières années.

— C'est donc à lui, ma chère enfant, que je crois pouvoir sans crainte confier le bonheur de ta vie. Lucien sera, comme son père, mon plus ancien et fidèle ami, un homme honnête et loyal avec lequel tu seras heureuse. Il y a si longtemps que nous avons, mon vieux Pylade et moi, formé ce doux projet d'unir nos deux enfants, que ce n'est pour moi qu'un fils de plus que je vois entrer dans ma famille. Tu es bien jeune ; mais Lucien est depuis longtemps un homme, et à mon âge je ne puis trop me hâter de te mettre sous une protection plus vaillante et plus efficace que la mienne.

Clémence regarda son père, et elle devint triste ; il lui sembla comprendre qu'il ne cherchait à assurer ainsi son avenir que parce qu'il n'était pas



LA FORTUNE DES FERRY.

Dans une lettre adressée à la *Gazette de France*, M. Charles Ferry affirme qu'il ne possède aucun immeuble à Paris.

Or voici ce que tout le monde peut lire dans les *Petites Affiches* du samedi 13 septembre 1884 :

« Il vient d'être vendu une maison à Paris, rue Saint-Georges, 43 et 45, adjugée à la requête de :

1° M. Ahmed Bey-Ben-Aïad ou Benaiad, à Paris, avenue des Champs-Élysées, à Paris;

2° M. Taher Bey-Ben-Aïad, à Paris, rue Blanche, 49;

» Au profit de M. Charles Ferry, député à Paris, rue de Rivoli, 244, suivant jugement des criées de la Seine le 18 juin 1884, moyennant 540,000 fr. »

Est-ce clair? le sieur Charles Ferry, naguère commis voyageur en pots de chambre, aujourd'hui millionnaire, est-il bien et dûment convaincu du mensonge?

LETTRES DE L'AMIRAL COURBET

Le *Courrier du Jura* reçoit communication des lettres suivantes, qui avaient été adressées l'année dernière à un de ses amis par l'amiral Courbet :

Bayard, 29 mai 1884.

« Mon cher T... »

» Je suis particulièrement sensible à votre bon souvenir et je m'empresse de vous en remercier. A cette troisième étoile j'aurais bien préféré l'honneur de commander l'expédition jusqu'au bout; mais que voulez-vous que fasse un pauvre amiral qui ne se pique pas de jacobinisme devant un aréopage de purs comme celui que préside M. Ferry?...

» A. COURBET. »

Bayard, 5 novembre 1884.

« Mon cher T... »

» J'ai reçu votre chaleureux compliment; j'y suis particulièrement sensible. Vous avez vu que votre ami J... a trouvé, dans la rivière Min, les arrhes d'un bel avancement; à la première affaire, il passera capitaine de frégate. Quand cette première affaire? Nous n'en prenons guère le chemin en nous immobilisant à Formose. La volonté du maître de nos maîtres nous a conduits là dans l'espoir que cela permettrait de reprendre les négociations : aveuglement dont le président du conseil est seul capable. Nous avons fait une fausse route; nous marchons droit à une expédition importante au printemps prochain; avis aux parents et aux contribuables. Les fautes que nous commettons finiront par coûter fort cher....

» A. COURBET. »

Ces lettres confirment pleinement les sentiments déjà exprimés par le glorieux marin dans la correspondance dont nous avons publié des fragments importants.

AU CAMP DU PAS-DES-LANCIERS.

Marseille. — Hier, quatre-vingt-six mala-

certains d'y pouvoir veiller longtemps lui-même.

Mais, en s'apercevant de l'impression qu'il avait produite sur la jeune fille, le père s'efforça de sourire et il reprit avec une gaieté qui n'eut point trompé un œil plus clairvoyant :

— Voyons, ma chère enfant, n'attristons pas, par de sombres pensées, l'avenir heureux que mon affection te prépare; tu vas voir si j'ai bien pensé à tout, et s'il te reste quelque chose à désirer pour être tout à fait une enfant gâtée.

Et, prenant Clémence par la main, M. Dorny se dirigea avec elle vers le fond de la chambre, où il ouvrit une porte de communication, donnant accès dans une vaste et belle pièce, tout à fait inconnue à la jeune fille.

Elle poussa, en y entrant, un véritable cri d'admiration.

— Oh ! comme tout est beau ici ! s'écria-t-elle.

— Tout cela est à toi, ma chère enfant. C'est l'appartement que je te destine, à toi et à ton mari, et dont vous prendrez possession aussitôt que tu t'appellerez M<sup>me</sup> Sauvatre, ajouta M. Dorny en souriant. Tiens, regarde, continua-t-il.

Et il attira les regards de sa fille vers un élégant cabinet de toilette, qu'elle n'avait pas encore aperçu.

— Oh ! ma toilette de mariée ! s'écria Clémence avec une explosion de joie.

Et, d'un élan, elle quitta le bras de son père et

des ont été évacués. Il y a eu neuf décès à l'hôpital militaire, soit un total de vingt-quatre depuis le 4<sup>er</sup> juillet.

La situation morale des troupes du camp laisse à désirer. Les soldats étaient livrés à eux-mêmes depuis quelques jours, et ne faisaient plus d'exercices. On doit reprendre les manœuvres aujourd'hui, sans toutefois fatiguer la troupe.

Les régiments sont campés dans de meilleurs emplacements, mais assez éloignés les uns des autres pour qu'il y ait une certaine gêne dans la communication des ordres.

Actuellement les soldats désirent partir, soit pour le Tonkin, soit pour Sathonay, afin de quitter le Pas-des-Lanciers, qu'ils ont surnommé le « Camp des misères ».

LA FÊTE DU 14 JUILLET.

D'année en année, l'élan diminue pour la « fête nationale ». Les drapeaux s'en vont, les arcs-de-triomphe et les guirlandes disparaissent, la foule s'éclaircit. Est-ce un signe que l'affection diminue pour la République, ou le peuple est-il déjà blasé des jouissances annuelles du 14 juillet ?

À Paris, on se remue plus que jamais pour donner à la fête de l'éclat et de l'entrain. Le gouvernement et le Conseil municipal s'y mettent avec ardeur. Les comités redoublent de zèle. Les mairies adressent de pressants appels au « patriotisme » des habitants; celui de la municipalité du VI<sup>e</sup> arrondissement est même touchant. Singulière fête que cette fête nationale pour laquelle il faut ainsi stimuler le zèle des citoyens ! On fait un devoir de patriotisme de se réjouir ! Ces adjurations en faveur de l'allégresse publique ressemblent à des cris de détresse.

Pour nos solennités du catholicisme il n'est même pas besoin de les annoncer, à plus forte raison d'y convier les fidèles. Le calendrier suffit. Lorsque reviennent à leur date marquée nos grands anniversaires liturgiques, de lui-même le peuple chrétien se met en fête. Pas d'affiches, pas d'appels, pas de comités d'organisation : Noël, l'Épiphanie, Pâques, la Pentecôte, la Toussaint s'annoncent d'elles-mêmes. Le peuple connaît ses fêtes, il les célèbre spontanément. L'église se pare et s'ouvre au jour marqué, la foule y accourt, et voilà la fête. Et il en est ainsi chaque année, et depuis des siècles et des siècles. Les fêtes catholiques reviennent toujours les mêmes sans jamais lasser, et toujours elles apportent avec elles comme une fraîcheur et une jeunesse qui les font paraître toujours nouvelles. Leur cycle s'accomplit de la même manière par un renouvellement incessant de chacune d'elles.

Il est manifeste que cette prétendue fête nationale s'épuise. C'est le sort de ces fêtes factices de ne point durer. La curiosité les soutient quelque temps et l'on finit bientôt par s'en lasser. La répétition les tue parce qu'elles n'ont rien de vivant ni de vrai. Ce ne sont que des spectacles et des divertissements extérieurs. Une fête doit avoir un ob-

jet. Malgré la défaillance des esprits et l'assoupissement des convictions, on n'arrivera jamais à faire de l'anniversaire du 14 juillet une fête nationale. On dit bien que c'est la fête de la République. Mais qu'est-ce que la République? Pour la masse, ce n'est qu'une abstraction. Derrière un gouvernement il faut, pour le peuple, un homme qui le représente. Autrefois la France aimait la royauté parce qu'elle aimait le roi. Quelle est la personnification de la République? Ce n'est ni M. Grévy, ni M. Brisson, ni le président de l'une ou l'autre Chambre. Pour les vrais républicains, la République n'est que l'anarchie ou l'émeute. C'est cela seulement qu'ils aiment en elle. Pour les politiciens, ils ne voient dans la République que la forme du gouvernement la mieux adaptée à leur ambition. S'ils aiment la République, ce n'est qu'en s'aimant eux-mêmes.

Avec les années, l'éclat de la fête nationale ne fera que décroître. Depuis six ans que l'on voit toujours les mêmes décorations de drapeaux, les mêmes illuminations, les mêmes feux d'artifice, on s'en lasse. A tout cet étalage d'étoffes tricolores, à tout ce bruit de pétards, le Parisien, qui n'a que son dimanche, recommence à préférer ses bords de la Marne et sa forêt de Clamart, et les plaisirs qu'il se procure lui-même, à ceux que lui fournit l'administration.

Nos cloches, hélas ! apporteront cette année un nouvel élément d'animation à la fête « nationale ». On les entendra pour la première fois mêler leur voix liturgique au bruit du carnaval républicain. Il a fallu faire à la nouvelle loi municipale cette triste concession. Il nous semble que le contraste des sons sacrés avec les hurlements de la rue ne servira guère à relever dans l'opinion le caractère de la fête du 14 juillet. Les catholiques entendront avec tristesse leurs cloches servir à célébrer cet odieux anniversaire. Pour eux ce sera un glas. Mais cette profanation ne profitera pas à la fête républicaine. Le bruit des cloches, qui n'atteindra que les âmes chrétiennes, n'empêchera pas la « fête nationale » de tomber dans l'indifférence et l'oubli. La République peut avoir des votes, des manifestations, mais elle ne peut pas avoir de vraies fêtes, parce qu'elle ne dit rien à l'âme ni au cœur.

TABLEAU ÉLECTORAL

Nous complétons le tableau électoral des sept derniers mois, de décembre 1884 à juin 1885.

Nous nous étions arrêté au dimanche 14 juin.

Voici les résultats, au point de vue conservateur, de la seconde quinzaine de juin :

14 JUIN

Trois élections au Conseil général à Gailion (Eure), Ryes (Calvados), Perros (Côtes-du-Nord), Prunelli (Corse).

24 JUIN

Une élection sénatoriale (Ile-et-Vilaine). Deux élections au Conseil général à Saint-Calais (Sarthe), Vitry (Pas-de-Calais).

Une élection au Conseil d'arrondissement à Saint-Falgent (Vendée).

28 JUIN

Trois élections au Conseil général à Belcaire (Aude), Rethel (Ardennes), Guer (Morbihan).

Élections municipales à Brignoles (Var). Liste conservatrice.

Conclusion : de décembre 1884 à la fin de juin 1885, sur cent treize élections, il y a eu QUATRE - VINGT - QUATRE ÉLECTIONS CONSERVATRICES et VINGT-NEUF ÉLECTIONS RÉPUBLICAINES.

Aux républicains qui cherchent à tromper les électeurs en leur dissimulant les progrès constants des conservateurs, nous avons répondu par des chiffres.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 juillet. La grosse nouvelle du jour c'est la déclaration faite hier à Londres par lord Salisbury à M. Waddington au sujet de la reprise immédiate de pourparlers pour le canal de Suez. Sur cette assurance les Consolidés anglais montent de 3/16 et notre marché s'anime.

Les rentes françaises sont beaucoup plus fermes. Que le comptant se décide et profite des cours élevés qui lui sont offerts : le 3 0/0 est à 81.05, l'emprunt à 82.55, le 4 1/2 à 110.30.

L'action du Crédit Foncier de France est en hausse à 1,325. Dans sa séance hebdomadaire d'hier le conseil d'administration a autorisé pour 4,360,000 fr. de nouveaux prêts dont 3,686,000 fr. en prêts hypothécaires et 674,000 fr. en prêts communaux.

Les obligations du Crédit Foncier qui sont le représentant, soit des prêts hypothécaires, soit des prêts communaux présentent, une solidité à l'abri de tous les incidents politiques. Elles sont très recherchées et font de sensibles progrès.

La Société Générale se maintient toujours avec la même fermeté.

On demande l'Est-Algérien à 350.50 pour l'obligation. Le coupon sera détaché le 15 courant.

Le Rio-Tinto se tient à 265. Le cours de cette valeur commencent à s'animer à Londres. Le mouvement gagnera bientôt le marché parisien.

La Banque d'Escompte de Paris se tient à 400 francs, ce qui fait ressortir le prix net du titre à 200 fr.

La Rente italienne 5 0/0 est ferme à 95.40.

L'action des Méridionaux Italiens mérite l'attention des capitalistes sérieux. Une assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée pour statuer sur le bilan arrêté le 30 juin. Le bilan du 31 décembre 1884 fait ressortir une solde de bénéfices réservés de plus de dix millions de francs.

Le Suez monte à 2,082.50. C'est la conséquence naturelle de la nouvelle que nous avons donnée au commencement. Mais il faut être prudent.

En actions de chemins de fer, on cote : le Nord à 1,605, l'Orléans à 1,340, le Midi à 1,165, l'Océan à 855, l'Est à 802.50.

Le *Brillant Oriental* est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer, acajou; il n'a pas d'odeur, brille très-vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

se précipita vers le cabinet, où elle se mit à toucher et à examiner, avec une gaieté enfantine, toutes ces pièces soyeuses et vaporisées qui devaient composer son vêtement de noces.

Puis, vinrent les robes de soie et les dentelles; les bijoux qu'elle essayait naïvement les uns après les autres, mettant parfois, dans son inexpérience, un collier sur sa tête et un bracelet sur son cou.

Elle se haussait sur la pointe des pieds pour se mieux voir dans les glaces, et se retournait ensuite vers son père comme pour le remercier et lui demander son approbation.

Cette petite comédie, qui semblait amuser M. Dorny presque autant que sa fille, durait déjà depuis une demi-heure environ, lorsque, sans frapper, comme elle en avait l'habitude, la vieille Toinette ouvrit la porte de la chambre et présenta une lettre cachetée de noir à M. Dorny.

Celui-ci la prit d'un air distrait, et, regardant sa fille en souriant :

— Je te laisse t'occuper de ta toilette, lui dit-il; ton fiancé ne peut beaucoup tarder à arriver, et je serai heureux qu'il te trouve, en te revoyant pour la première fois, aussi belle qu'un mari puisse souhaiter la femme qu'il a rêvée.

Et, sans attendre une réponse, M. Dorny s'éloigna lentement, pendant qu'il décachait, pour la lire, la lettre que Toinette venait de lui remettre.

Mais il n'avait pas fait trente pas hors de la chambre que déjà il revenait précipitamment vers la jeune fille.

Sa figure, pâle et bouleversée, portait toutes les traces d'une vive contrariété.

— Qu'as-tu, père ? s'écria Clémence qui pressentait une mauvaise nouvelle dans ce prompt retour de M. Dorny.

— Laisse-là tes préparatifs, mon enfant, dit tristement ce dernier en franchissant la porte; ils ne peuvent être utiles pour aujourd'hui; M. Sauvatre n'arrivera que dans quelques jours.

— Bah ! ce sera toujours assez tôt, dit l'enfant.

— Assez tôt, oui, car le lendemain de ton mariage tu devras prendre des vêtements noirs, ma pauvre Clémence. Tiens, lis, continua M. Dorny en tendant à sa fille la lettre toute ouverte qu'il venait de recevoir.

— Oui, reprit tristement la jeune fille après avoir lu, je vois que M. Sauvatre, le père de mon fiancé, vient d'être emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante, et que cette mort retarde de quelques jours l'arrivée de son fils. J'en suis attristée, père, il me semble que j'aurais aimé presque comme un second père ce vieillard qui avait été ton ami, et qui avait assez de confiance en moi pour mettre entre mes mains le bonheur de son fils.

— Et cette mort me fait encore plus désirer l'accomplissement de ton mariage, ma chérie, car

si un malheur semblable me frappait, j'aurais au moins l'assurance de te laisser sous la sauvegarde d'un protecteur et d'un ami.

Clémence ne répondit rien; mais elle cachait ses larmes sur la poitrine de son père, en se pressant dans ses bras.

Si je savais que tu penses sérieusement à te marier, me marier, pour ne te quitter jamais.

(A suivre.)

M<sup>me</sup> X... vient de prendre une nouvelle leçon de danse.

Elle s'aperçoit bientôt que le « cordon bleu » se livre à l'exercice de la danse du panier et en fait des reproches.

— Un peu de patience, madame, répondit tranquillement le coupable; il n'y a pas longtemps que je suis à Paris et je ne sais pas encore bien danser; mais plus tard madame ne s'apercevra plus de rien !

Le langage se ressent toujours du métier que l'on exerce... ou qu'on a exercé.

On peut en juger par cette réflexion de l'abbé Ger Pel, qui disait l'autre jour, dans sa prière :

— Pas d'échappement possible et mon âme est réglée, à moins que M. Grévy n'ait un mouvement. J'en aurais bien besoin pour me remettre le moral.



# CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

## Les élections législatives LE CHOIX DES CANDIDATS.

Le vieil honneur français se réveille !  
Le peuple est las de gémir sous la botte  
des tyrans qui l'oppriment, en l'insultant  
par les plus basses flatteries.  
Il commence à en avoir assez de cette  
liberté mensongère !

Assez de cette prospérité nationale, tant  
vanitée, et qui n'est autre chose qu'une  
ruine générale.

Assez de ces incapacités d'État qui désor-  
ganisent tout à l'intérieur, et nous déconsi-  
dèrent à l'étranger.

Assez de ces sous-vétérinaires muets qui  
ne savent que sanctionner de leurs votes les  
lois vexatoires et préjudiciables au pays.

Électeurs, assez d'humiliation, assez de  
servitude !

De l'honneur, et la vraie liberté !  
Le grand jour du scrutin approche !  
Aux urnes, aux urnes !!

Depuis longtemps déjà les élections par-  
tielles sont presque toutes favorables au  
parti conservateur.

Nos adversaires constatent nos succès, et  
ils tremblent pour l'avenir.

C'est l'âme de la France qui se ranime et  
se dégage de l'oppression.

C'est le lion qui se réveille et ne veut  
plus de chaînes.

Pour qui voter ?  
Il faut choisir parmi les meilleurs cito-  
yens ceux qui ont le plus de chance d'être  
élus.

C'est aux divers comités électoraux de  
chaque département qu'il appartient de faire  
ce choix, et de dresser la liste des candi-  
dats.

Ce n'est point là exclusivement l'œuvre  
du comité central.

Que celui-ci prenne l'initiative, qu'il con-  
voque les comités cantonaux, qu'il s'en-  
quiert auprès d'eux de l'esprit des commu-  
nes, qu'il consulte le tempérament politique  
des populations, qu'il s'efforce de grouper  
en faisceau toutes les forces conservatrices :  
rien de mieux ; c'est son rôle et son devoir.

Mais il commettrait une insigne mala-  
dresse, si, sans tenir compte des désirs et  
des préférences d'un pays, du Saumurois  
par exemple, il venait dire aux électeurs :

« Voici la liste conservatrice, votez pour  
nos candidats. »

Nos compatriotes seraient peu flattés, et  
avec raison, de cette espèce de sans-gêne  
dans la manière de procéder ; et ils ne  
manqueraient pas de répondre à ceux qui  
viendraient, d'une façon presque autoritaire,  
réclamer leurs suffrages :

Nous ne sommes pas une quantité néglige-  
able, nous tenons à avoir notre représen-  
tant au parlement. Nous avons notre candi-  
dat, un homme du pays, qui vit au milieu  
de nous, dont nous connaissons le dévoue-  
ment au bien général et à nos intérêts par-  
ticuliers.

Vous voudrez bien l'inscrire sur votre  
liste, qui alors deviendra tout-à-fait la  
nôtre.

A coup sûr, cette attitude n'a rien d'ar-  
rogant.

Personne, sans faire preuve de mauvaise  
foi, ne pourrait voir un élément de division  
dans ce qui n'est que la revendication légi-  
time d'un droit.

Quelques-uns s'empresseraient peut-être  
de rassurer en disant :

C'est la liste conservatrice, on la soutien-  
dra quand même.

Sans doute, il y aura toujours des élec-  
teurs courageux pour la soutenir.

Mais les indifférents, les hésitants ne se-  
ront pas entraînés au scrutin, parce qu'ils  
ne seront pas impressionnés par un intérêt  
particulier et local.

Il serait dangereux et peut-être funeste  
de méconnaître cette vérité.

Unissons donc toutes nos forces, toutes  
nos ressources pour le bien général, et  
organisons de concert pour assurer le succès  
des élections, et préparer le salut de la  
France.

UN SAUMUROIS.

LA FÊTE DU 14 JUILLET A SAUMUR.

Le programme de la fête de mardi pro-  
chain n'est pas encore affiché sur les murs

de notre ville ; mais voici la composition  
que l'on en donne :

Trois salves d'artillerie, de 21 coups de  
canon chacune, à 6 heures du matin, à  
midi et à 6 heures du soir.

À 8 heures du matin, distribution de pain  
aux indigents.

À 9 heures, revue de l'École de cavalerie,  
place du Chardonnet.

À 2 heures, place de l'Hôtel-de-Ville,  
revue du bataillon scolaire.

À 3 heures, jeux divers sur la Loire, en  
face le quai de Limoges.

À 5 heures, au Square du théâtre, con-  
cert par l'Harmonie Saumuroise.

À 8 heures 1/2, au même lieu, concert  
par la Musique Municipale.

Illuminations en verres et en lanternes de  
couleur du Square, feux de Bengale et autres  
divertissements pyrotechniques. Illumina-  
tion des édifices publics.

M<sup>lle</sup> Julie Guéry, fille de l'ancien comman-  
dant du génie au château, élève des Dames  
de la Retraite de Saumur, vient de subir  
avec succès, devant la commission d'Angers,  
les épreuves de l'examen pour le brevet de  
capacité.

Le ministre de la guerre vient de prendre  
une décision portant que, à l'avenir, les  
sous-officiers, caporaux et brigadiers de  
l'armée territoriale, ne pourront être dis-  
pensés, à titre d'instructeurs dans un éta-  
blissement scolaire, de la convocation à la-  
quelle ils seraient assujettis.

Le bénéfice de la dispense continuera à  
être accordé aux réservistes et aux soldats  
de la territoriale, mais cette dispense ne sera  
plus considérée comme un droit : elle sera  
une récompense décernée aux plus méri-  
tants, en raison de leur zèle et des résultats  
obtenus.

### VOLONTARIAT D'UN AN.

Les dates fixées pour les examens du  
volontariat d'un an vont être légèrement  
modifiées par décision ministérielle : les de-  
mandes devront être déposées du 4<sup>er</sup> juillet  
au 26 août ; l'examen écrit aura lieu le 28  
août ; on en connaîtra le résultat le 8 sep-  
tembre et les examens oraux, qui commen-  
ceront le 20 septembre, seront terminés le  
20 octobre.

### EGLISE NOTRE-DAME DE LA VISITATION.

La solennité de la fête patronale sera célé-  
brée dimanche prochain, 12 juillet.

Messes basses à 6 heures et 8 heures.

Grand'messe à 10 heures, avec le con-  
cours de la musique de l'Institution Saint-  
Louis. — Sermon par M. l'abbé Cherbon-  
nier, curé de la Métré.

Vêpres à 3 heures.

Dans la liste des nominations de la  
Légion-d'Honneur (ministère de la guerre),  
nous relevons la nomination suivante au  
grade de commandeur :

M. Dusan (Guillaume-Jean-Alphonse),  
général de brigade, commandant la 35<sup>e</sup>  
brigade d'infanterie (18<sup>e</sup> division, 9<sup>e</sup> corps  
d'armée), 42 ans de services, 4 campagnes,  
4 blessures, 2 citations. Officier du 12 août  
1864.

### ANGERS.

#### Programme de la fête nationale.

Lundi 13 juillet : concert au Mail de 8 à 9  
heures ; illuminations de la mairie.

À 9 heures 1/2, grande retraite aux flam-  
beaux ; piquets de cuirassiers précédant et  
suivant la retraite ; musique du 2<sup>e</sup> ponton-  
niers, du 12<sup>e</sup> cuirassiers et du 135<sup>e</sup> de ligne ;  
musique municipale, musique des Arts ;  
cent cinquante torches et tulipes, quarante  
feux oxydriques sur tout le parcours.

Mardi 14 juillet, dès l'aube, salve d'artil-  
lerie.

À 9 heures, grande revue au Champ-de-  
Mars. Ordre du défilé : Sapeurs-pompiers,  
2<sup>e</sup> pontonniers, 135<sup>e</sup> de ligne, 12<sup>e</sup> cuiras-  
siers. Pour le défilé : les troupes iront se mas-  
ser route de Paris ; le général de brigade  
présentera les troupes au général de division,  
M. Béziat, qui se tiendra face aux tribunes.

Après la revue, distribution d'aliments au  
bureau de bienfaisance.

À 4 heures 1/2, représentation gratuite au  
Grand-Théâtre, sous le patronage de la mu-  
nicipalité, avec le concours de M<sup>lle</sup> Seveste,

de l'Opéra-Comique ; M<sup>me</sup> de Bacque, pia-  
niste ; M<sup>me</sup> Tricot, du Conservatoire de Paris,  
la Société philharmonique la Sainte-Cécile,  
la Musique municipale et l'école Chevrollier.

La cantate les *Cuirassiers de Reischaffen*  
sera chantée par la Sainte-Cécile et accom-  
pagnée par la Société philharmonique et la  
fanfare du 12<sup>e</sup> cuirassiers.

À 4 heures, faubourg Saint-Michel, grand  
concert à l'école communale. Y prendront  
part : la Sainte-Cécile, la Musique munici-  
pale et les chœurs de l'école communale  
(filles et garçons).

De 8 heures à 9 heures 1/2, concert au  
Mail, par la Musique municipale ; illumina-  
tion du Mail, 5,000 lumières.

À 10 heures, grand feu d'artifice, qui  
Monge, près l'École des Arts, tiré par la  
maison Kervella et Petit-Demaïsons. Pièce  
allégorique : *Apothéose de Victor Hugos*

Fêtes villageoises : Faubourg Saint-Mi-  
chel, les Justices, faubourg Bressigny, place  
de l'Académie, la Chalouère ; places Lyon-  
naise, Saint-Nicolas, Grégoire-Bordillon.

Jeux divers : Mât de cocagne, jeu du ba-  
quet, etc.

Bals publics à partir de quatre heures du  
soir.

LANGÉAIS. — Lundi 13 juillet, retraite aux  
flambeaux ; mardi 14, revue de la subdivision  
de sapeurs-pompiers, mariage de la rosière,  
distribution de médailles aux lauréats des  
examens primaires, fête de nuit, concert pu-  
blic, illuminations, feu d'artifice.

### MONTMORILLON.

Voici le programme de la fête du 14 jui-  
let à Montmorillon (Vienne) :

Le 13, à 8 heures du soir, salve d'artil-  
lerie.

À 8 heures 1/2, retraite aux flambeaux.

Le 14, à 6 heures du matin, salves d'ar-  
tillerie.

À 8 heures, distribution de pain aux  
pauvres, à l'Hôtel de Ville.

À 1 heure, revue d'honneur de la compa-  
gnie des sapeurs-pompiers et du bataillon  
scolaire.

À 2 heures, jeux et réjouissances variés :  
course en sac, courses d'enfants, course  
aux ânes, jeu de la poêle, jeu du seau d'eau,  
jeu de la ficelle, etc.

À 4 heures, mât incliné sur la Gartempe,  
près le Pont-Neuf.

À 5 heures, joute en bateaux.

Danses publiques gratuites sur la place  
Saint-Martial, dans la journée.

À 8 heures du soir, fanfare montmoril-  
lonnaise.

À 8 1/2, splendide feu d'artifice sur la  
place de la Clôture.

Après le feu d'artifice, bal gratuit sous le  
Marché-Couvert.

Illuminations.

### NIORT.

Dans le programme des divertissements  
du 14 juillet à Niort, nous remarquons :

À 4 heures, place de la Brèche, grandes  
courses à pied :

1<sup>er</sup> Course d'enfants de 10 à 13 ans (un  
tour de piste, distance 500 mètres) ; 4<sup>o</sup>  
prix, un objet d'une valeur de 40 fr. ;  
2<sup>o</sup> prix, un objet d'une valeur de 25 fr. ;  
3<sup>o</sup> prix, un objet d'une valeur de 15 fr. ;  
4<sup>o</sup> prix, un objet d'une valeur de 10 fr. ;  
5<sup>o</sup> prix, un objet d'une valeur de 10 fr.

2<sup>e</sup> Course de jeunes gens de 13 à 16 ans  
(un tour de piste, distance 500 mètres) ; 4<sup>o</sup>  
prix, un objet d'une valeur de 75 fr. ; 2<sup>o</sup>  
prix, un objet d'une valeur de 50 fr. ; 3<sup>o</sup>  
prix, un objet d'une valeur de 25 fr.

3<sup>e</sup> Course d'adultes de 16 ans et au-  
dessus (deux tours de piste, distance 1,000  
mètres) ; 4<sup>o</sup> prix, un objet d'art d'une  
valeur de 100 fr. ; 2<sup>o</sup> prix, un objet d'art d'une  
valeur de 60 fr. ; 3<sup>o</sup> prix, un objet d'art  
d'une valeur de 40 fr.

CONCOURS MUSICAL A LA BERNIERIE (Loire-  
Inférieure). — Un concours musical qui doit  
avoir lieu à la Bernerie, le dimanche 16  
août prochain, aura un éclat exceptionnel  
et une importance dépassant de beaucoup  
les prévisions des organisateurs : 47 socié-  
tés, comprenant environ 1,400 membres,  
prendront part à cette grande fête musicale.

Dans la liste des sociétés inscrites pour  
prendre part à ce concours, figurent l'Har-  
monie municipale (sic) et l'Harmonie sau-  
muroise de Saumur. Ce ne peut être qu'une  
erreur : ces sociétés ne s'absenteraient pas

à l'époque de nos fêtes hippiques, fixées,  
comme on sait, aux samedi 15, dimanche  
16 et lundi 17 août.

### LE 14 JUILLET S'EN VA !!

Sous ce titre, l'*Indépendant* de Tours pu-  
blie les lignes suivantes qui peuvent bien  
s'appliquer à Saumur :

« Les années précédentes, à l'approche du  
14 juillet, tout était sens dessus dessous  
dans notre ville. Bien avant le célèbre anni-  
versaire de la prise de la Bastille, de gigan-  
tesques affiches contenant le programme des  
réjouissances étaient apposées sur nos murs.  
Les mâts tricolores étaient plantés quinze  
jours à l'avance. Nos magasins se garnis-  
saient de drapeaux, de lampions, de lanter-  
nes vénitiennes ; bref, il y avait un certain  
enthousiasme dont on ne trouve plus trace  
cette année. Quelques jours à peine nous  
séparent de cette fête dite nationale et l'on  
n'entend parler de rien. On voit seulement  
devant les étalages d'un ou deux magasins  
quelques drapeaux et quelques écussons. La  
commission nommée par le conseil munici-  
pal pour s'occuper des préparatifs de la  
fête, ne donne pas signe de vie, et l'on se  
demande presque si elle aura lieu. C'est que,  
les années précédentes, cet enthousiasme re-  
latif résidait dans l'absence de toute préoc-  
cupation. Aujourd'hui, les républicains ont  
bien autre chose à penser qu'à la fête natio-  
nale. Ils vont comparaître prochainement  
devant le suffrage universel, et ils redoutent  
avec raison le verdict que va prononcer ce  
juge suprême. »

### Théâtre de Saumur.

C'est décidément le dimanche 19 juillet  
que M<sup>me</sup> Favart, sociétaire de la Comédie-  
Française, donnera sur notre scène une  
représentation d'*Henriette Maréchal*, pièce en  
trois actes de MM. de Goncourt. La repré-  
sentation commencera par *Une tempête sous  
un crâne*, comédie en un acte.

Voici ce qu'un de nos plus grands criti-  
ques écrivait le lendemain même de la re-  
présentation d'*Henriette Maréchal*, qui venait  
d'être acclamée par un public débordant  
d'enthousiasme :

« *Henriette Maréchal* est écrite avec beau-  
coup de simplicité, mais qu'on ne s'y trompe  
pas, sous cette simplicité apparente se dis-  
simule une énorme dépense d'art, et de l'art  
le meilleur. On peut donc encore faire du  
théâtre honnête et rencontrer le succès sans  
appeler à la rescousse des moyens que la  
morale universelle réprouve.

» Car ici le subterfuge est absent, mais  
des effets indicibles sont produits par le  
simple choc des sentiments humains, obser-  
vés et comme fouillés par le scapel d'un cu-  
rieux, passé maître en l'art d'analyser les  
sensations.

» Voilà de bon et de vrai théâtre, où le  
mot spirituel alterne avec l'émotion poi-  
gnante fournie par des situations où chacun  
croit se reconnaître. »

L'auteur, préoccupé d'assurer à son œu-  
vre, en province, une interprétation irré-  
prochable, en a donné le privilège à M<sup>me</sup>  
Favart, l'illustre sociétaire de la Comédie-  
Française, qui jouera le rôle de M<sup>me</sup> Maré-  
chal.

M<sup>lle</sup> Castelli, la gracieuse ingénue du Vau-  
deville, jouera le rôle d'Henriette ; citons  
encore M<sup>lle</sup> Augé, si douce et si charmante ;  
M. Amaury, le jeune premier si élégant de  
l'Odéon ; MM. Prad, d'Orsay, Monvel, etc.,  
c'est-à-dire une pléiade d'artistes comme on  
a rarement la bonne fortune de rencontrer  
groupés autour d'une étoile qui a nom  
Favart.

M. LEROUX a perdu une CHIENNE  
DE CHASSE blanche tachetée brun avec  
collier portant le nom du propriétaire.

La rapporter chez M<sup>me</sup> LEROUX, rue Beau-  
repaire.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER**

DE SUITE  
**JOLIE PROPRIÉTÉ**  
De produit et d'agrément  
NOMMÉE

**Les Lilas**

Sise au Pont-Foucharde,  
Comprenant : maison bourgeoise, nouvellement construite et confortablement distribuée, servitudes, jardin planté d'arbres et de vignes en plein rapport; contenance totale 55 ares, enclos de murs.  
S'adresser, sur les lieux, à M<sup>me</sup> veuve LEROY, propriétaire, et à Saumur, à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (542)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT  
**APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE**  
Composé de trois pièces, dont deux à feu, avec eau de Loire et lieux d'aisance au même étage.  
S'adresser, place Saint-Pierre n<sup>o</sup> 9. (583)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT  
**Rue de la Petite-Bilange,**  
APPARTEMENT comprenant : cuisine, salle à manger, deux chambres à coucher et cabinet, cave et remise.  
S'adresser rue de la Petite-Bilange, 24. (554)

**A LOUER**

**Beau Chalet**  
Sur la plage de St-Gilles-Croix-de-Vie.  
S'adresser à M. Victor BODIN, à Thouars (Deux-Sèvres.)

**A LOUER**

PRÉSENTÉMENT,  
En totalité ou par parties,  
**MAISON**  
Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,  
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.  
S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

Étude de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours, 6, rue Descartes.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours  
Le mercredi 29 juillet 1885,  
à 2 heures.

**LE CHALET**

Situé commune de Saint-Avertin, près Tours;  
Servant actuellement de restaurant, comprenant : Maison d'habitation, écurie, remise, magnifique jardin, le tout d'une contenance d'environ 2 hectares.

Cette propriété, dans une situation exceptionnelle, est entourée presque de tous côtés par le Cher.

Mise à prix, 25,000 fr.

1<sup>er</sup> Lot.

**Une Maison**

Située commune de Lariche extra, près Tours, levée Saint-François-de-Paule, comprenant :  
Rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cellier, jardin.

**UNE AUTRE MAISON**

Située auprès de la précédente, comprenant rez-de-chaussée, grenier, sellier, puits, jardin. Le tout contenant neuf ares.

Mise à prix, 1,500 fr.

L'adjudicataire du 2<sup>e</sup> lot devra, en outre, acquitter la rente annuelle de 300 fr. et supporter la jouissance d'une des deux maisons auxquelles a droit, sa vie durant, une tierce personne actuellement âgée de 72 ans.

On pourra traiter à l'amiable pour les deux lots, avant le jour de l'adjudication.

S'adresser, pour obtenir tous renseignements et traiter, à M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. (588)

Étude de M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun.

**A CÉDER DE SUITE**

**Un Fonds de Boulangerie**

Situé au centre de la ville de Loudun.  
Une culasse par jour.

S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun. (600)

**A CÉDER**

Pour entrer en jouissance de suite,  
**UN FONDS DE COMMERCE**  
De Liquoriste-Distillateur  
Parfaitement achalandé, situé dans une ville de l'Ouest.  
Il sera accordé les plus grandes facilités.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GUIBERT, ancien notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

**A CÉDER DE SUITE**

Pour changement de domicile  
**UN MAGASIN**  
Liquor, gros et détail, comptoir.  
S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

Immédiatement,  
POUR CAUSE DE DÉCÈS,  
Très-joli  
**MAGASIN DE BONNETERIE**  
Situé dans un des beaux quartiers d'Angers.  
S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

Pour cause de santé,  
**UN BON CAFÉ**  
Situé au centre de la ville de Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

**MANUFACTURE DE**

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERAUD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser, à l'hôtel de Londres.

M<sup>me</sup> veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, à l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n<sup>o</sup> 14, maison BODAIRÉ.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M<sup>me</sup> CHAUSSARD demande des ouvrières.

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce.  
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier.  
S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

ON DEMANDE un homme, non marié, sachant conduire un cheval et pouvant travailler au jardin.  
S'adresser chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme jardinier ou garde, la femme comme femme de basse-cour.

L'ÉTUDE de M<sup>e</sup> VINCENT, huissier à Saumur, est transférée rue de l'Ancienne-Messagerie, n<sup>o</sup> 13.

POUR affaires d'intérêt, on désire connaître la résidence actuelle de M. Jules LERAT-D'ALBAS, autrefois sous-intendant militaire, rémunération. Adresser les renseignements aux initiales A. K., poste restante, Nancy.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes  
Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOULARD  
On s'abonne, à Saumur, au bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

ABONNEMENTS :  
Edition mensuelle, sans annonces gravées..... 6 fr.  
La même, avec annonces, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.  
Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive républicaine  
29<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes ménagères et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinal, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**INJECTION PEYRARD**  
Ex-Pharmacien à Alger  
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.  
Rapport : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 100 Européens a donné 100 guérisons.  
Chez l'inventeur, M. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.  
Dépôt à Saumur, ph<sup>ie</sup> GARNIER.

**LOTÉRIE DES ARTISTES MUSICIENS**  
Second et dernier Tirage  
**100.000<sup>f</sup>** Jeudi 30 Juillet prochain  
Le montant des Lots est déposé à la Banque de France  
DERNIERS BILLETTS : UN FRANC  
Adresser sans retard espèces, Cheques ou Mandats-poste à M. ERNEST DETET, Secrétaire général, Directeur de la loterie, 18, Rue Grange-Batelière, PARIS.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 JUILLET 1885.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Coture	préc.	Dernier cours.	Coture	préc.	Dernier cours.	Coture	préc.	Dernier cours.	Coture	préc.	Dernier cours.
3 1/2	80 74	81	Est	302 50	300	Obligations.			Gaz parisien	514	511
3 % amortissable	82 65	82 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1242 50	1247 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	517 50	Est	378	377 50
2 1/2	106 25	107	Midi	1197 50	1165	1865, 4 1/2	524	521 50	Midi	379	379 50
4 1/2	110 15	110 25	Nord	1605	1610	1869, 3 1/2	409	410	Nord	386	386
4 1/2	517	516 50	Orléans	1342 50	1342 50	1871, 3 1/2	393 50	394 50	Orléans	379	380
Obligations du Trésor	517	516 50	Ouest	855	855	1875, 4 1/2	515	515	Ouest	378	378
Banque de France	5100	5065	Compagnie parisienne du Gaz	1507 50	1515	1876, 4 1/2	515	515	Paris-Lyon-Méditerranée	377	378
Société Générale	465	465	Canal de Suez	2070	2093 50	Bons de liquid. Ville de Paris	525	527	Paris-Bourbonnais	375 50	382
Comptoir d'escompte	993 75	995	C. gén. Transatlantique	482 50	485	Obligations communales 1879	452	453	Paris-Bourbonnais	377	378
Crédit Lyonnais	537 50	535				Obligat. foncières 1879 3 1/2	447 50	448	Canal de Suez	586	590
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1330				Obligat. foncières 1883 3 1/2	359 50	363			
Crédit mobilier	230	225									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Matin	Matin	Soir	Soir	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.																				
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																				
9	18	matin	omnibus-mixte.																				
1	25	soir																					
3	32	soir	express.																				
7	15	soir	omnibus.																				
10	36	soir	(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.																				
8	21	matin	omnibus.																				
9	37	matin	express.																				
13	48	matin	omnibus-mixte.																				
4	44	soir																					
7	4	soir	omnibus (s'ar. à Tours)																				
10	24	soir	express-poste.																				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.